Avis voté en plénière du 12 novembre 2014

Tourisme et développement durable en France

Déclaration du groupe de la CFDT

Le rapport sur le tourisme et le développement durable en France permet de mesurer l'étendue et la grande diversité des activités liées au tourisme. La multiplicité des acteurs et des sources statistiques rend difficile l'appréhension de cette thématique dans sa globalité. Avec plus de 7 % du PIB, le rapport montre que le tourisme occupe une part importante dans notre économie. Cependant, il n'est pas à ce jour considéré comme une filière économique à part entière. Pour la CFDT, cela nuit gravement à son développement, ainsi qu'à l'économie de l'ensemble de notre pays.

Les exemples réussis de développement du tourisme prenant en compte les enjeux du développement durable dans un territoire reposent sur la coopération active entre tous les acteurs concernés de ce même territoire. Des initiatives se développent avec le soutien de pouvoirs publics, y compris le ministère des finances.

Au-delà de l'effet positif sur l'environnement, la synergie créée par la collaboration entre les acteurs, fait de cette démarche un atout économique souligné dans nombre d'auditions. Cette collaboration de tous, sur un projet et sa mise en œuvre, est essentielle et doit être encouragée.

La CFDT voudrait souligner les enjeux concernant l'emploi et les salariés du tourisme d'une part, ceux liés aux défis à relever face au développement du numérique d'autre part.

Le tourisme génère de nombreux emplois, dont nombre sont saisonniers. L'amélioration des conditions de travail, de l'hébergement, des rémunérations et des parcours professionnels dans ce secteur, doit contribuer à la qualité et à l'image perçue par les touristes. Il est donc indispensable de renforcer la responsabilité sociale des entreprises de ce secteur, d'assurer la représentativité de ces salariés souvent précaires et de favoriser la sécurisation des parcours professionnels, notamment par des regroupements d'employeurs. C'est l'objectif de la CFDT lors de ses « campagnes saisonniers » en période estivale, qui constate chaque été combien l'attente des saisonniers en terme de respect du droit du travail est forte. Cela passe également par une formation professionnelle mieux valorisée et adaptée à la réalité des besoins.

Les acteurs du tourisme sont confrontés aujourd'hui à de nouveaux défis face au développement très rapide du numérique, qui oblige à repenser les modèles économiques, tant pour l'hébergement que la restauration ou les transports.

Contrairement à certaines réactions entendues au cours des auditions, cette évolution est inéluctable et peut faire peur. Aujourd'hui, les conditions de référencement des offres de services des professionnels, par des sites hégémoniques, basés à l'étranger, posent problème. Il faudra une

action concertée et coordonnée de l'ensemble des professionnels et des pouvoirs publics, jusqu'au niveau européen, pour permettre de relever ces défis.

Mais cette évolution est également porteuse de nouvelles formes d'organisations collaboratives susceptibles de favoriser d'autres formes de tourisme, cela ne pourra se développer que dans un cadre réglementaire revu, préservant les intérêts des consommateurs et évitant les distorsions de concurrence.

La CFDT a voté l'avis.